

EVALUER LE BIEN-ÊTRE ANIMAL DANS UNE FERME LAITIÈRE. POURQUOI ET COMMENT ?



Depuis toujours, le bien-être animal fait partie du métier d'éleveur. Sans le nommer, sans le définir, l'éleveur par ses gestes, ses pratiques et ses observations est soucieux, au quotidien, du confort et de la santé de son troupeau. C'est sa responsabilité et l'assurance d'une production laitière de qualité.

Les indicateurs tels que définis par l'Interprofession laitière, permettent l'évaluation du bien-être animal dans toutes les fermes laitières de manière objective et équivalente.

Ce diagnostic vise à poser les bases préalables à la mise en œuvre d'une

démarche de progrès des pratiques d'élevage. Elle apporte une assurance à la société sur les pratiques des éleveurs.

D'ICI 2025, 100% DES FERMES LAITIÈRES FRANÇAISES SERONT AUDITÉES

La conception de ces indicateurs concrétise un engagement du plan de filière, présenté lors des Etats généraux de l'alimentation, en décembre 2017. L'évaluation du bien-être animal est d'ailleurs ancrée dans le socle de la démarche de responsabilité sociétale « France, Terre de lait », avec un objectif clair : l'ensemble des élevages français seront audités à horizon 2025.



LA FILIÈRE LAITIÈRE EN DÉMARCHE CONTINUE DE PROGRÈS

L'élevage laitier adapte en permanence ses pratiques au fil des nouvelles connaissances scientifiques et techniques. Dès 1969, la loi Godefroy avec le paiement du lait à la qualité, en est une bonne illustration. Ces dernières années, le Cniel a initié, en ce sens, de nombreux travaux : plan national pour prévenir et réduire les mammites en élevages, sites de références sur les boiteries, recommandations techniques pour la ventilation des bâtiments d'élevage...

Dans un même temps, les consciences s'éveillent. La consommation alimentaire évolue, le statut de l'animal est modifié dans le code civil, les conditions de vie de certains animaux d'élevage et d'abattage sont questionnées... la société est en attente de réponses et de réassurance en matière de respect du bien-être animal.

Consciente de ce besoin, la filière s'est engagée à déterminer des indicateurs mesurables pour évaluer le niveau de bien-être du troupeau laitier et établir une méthode de diagnostic utilisable

dans toutes les fermes laitières de France.

La démarche d'évaluation du bien-être définie par la filière laitière est le résultat de plus de deux années de concertation, au sein d'un groupe de travail interprofessionnel dans le cadre de la Commission Science et Techniques de l'Élevage (CSTE) du Cniel et avec l'expertise de l'Institut de l'Élevage. C'est une démarche de construction collective à laquelle tous les professionnels de la filière (producteurs de lait, coopératives et industriels privés) ont participé.

DES INDICATEURS MESURABLES, OBSERVABLES ET CENTRÉS SUR L'ANIMAL

Pour définir ces indicateurs, plusieurs textes et critères ont été pris en compte :

- répondre aux principes définis par l'OIE* et aux 5 libertés fondamentales**,
- être, autant que possible, centrés sur l'animal,

- avoir un intérêt technico-économique pour les fermes laitières,
- être facilement mesurables et observables.

TESTS « GRANDEUR NATURE »

Les indicateurs ont été testés dans une centaine de fermes. Les trois quarts des tests ont été réalisés par des conseillers d'entreprises laitières, et le reste par les administrateurs de la Fédération Nationale des Producteurs de lait (FNPL) en auto-évaluation.

BOVIWELL, L'OUTIL INFORMATIQUE UTILISÉ PAR LA FILIÈRE LAITIÈRE

Développé par la société Moypark, BoviWell est basé sur la démarche scientifique européenne Welfare Quality®*** construit par un consortium de chercheurs européens. BoviWell a déjà été utilisé auprès de plus de 1800 troupeaux de vaches laitières ou allaitantes.

Cette méthode attribue une note à chaque indicateur, selon la valeur observée et mesurée par le conseiller au sein de la ferme. Puis, suite à une agrégation de ces notes, le troupeau laitier est classé selon 4 catégories ; d'excellent à non classé.

ÉVALUATION MAIS AUSSI DÉMARCHE DE PROGRÈS

Après les phases d'observation puis de calcul par BoviWell, le conseiller analyse et commente les résultats avec l'éleveur. Et, lorsque nécessaire, ils définissent ensemble, un plan de démarche de progrès. L'éleveur adoptera une nouvelle pratique ou modifiera un équipement (par exemple : plan de parage, ajout d'un abreuvoir...) pour améliorer confort et santé de son troupeau.

LA CHARTE DES BONNES PRATIQUES D'ÉLEVAGE, POUR RÉALISER LES DIAGNOSTICS DANS LES FERMES LAITIÈRES

Créée, en 1999, par la Fédération Nationale Bovine (FNB) et la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL), cette charte des bonnes pratiques d'élevage (CBPE) est une démarche volontaire soutenue la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE) et le CNIEL. 95% des éleveurs laitiers y adhèrent.

Cette charte est un outil de développement et de progrès des pratiques d'élevage. Un technicien d'élevage contrôle son respect et son application régulièrement.

L'évaluation du bien-être des troupeaux laitiers est un des chapitres de la CBPE ; charte qui couvre des engagements essentiels : traçabilité du lait, qualité, alimentation des animaux, protection de l'environnement, santé et bien-être des animaux, durabilité sociale.

FORMATION DES CONSEILLERS

Les évaluations du bien-être des troupeaux laitiers sont réalisées par des conseillers élevage qui ont été formés par des experts techniques. Cette formation d'une journée comprend une partie théorique et une partie pratique en ferme.

*Les 11 principes de l'OIE (publiés dans le code sanitaire pour les animaux terrestres) s'intéressent à l'environnement physique, le regroupement social, la nourriture et l'eau.

**Les 5 libertés de l'animal : absence de faim et de soif, absence d'inconfort, absence de maladie et de douleur, absence de peur et de stress, expression des comportements de l'espèce

***La méthode Welfare Quality® s'appuie sur un réseau, axé sur les échanges scientifiques et les activités visant à contribuer au développement des systèmes d'évaluation du bien-être animal.

Ref. scientifique : VEISSIER I., BOTREAU R., PERNY P., 2010. Evaluation multicritère appliquée au bien-être des animaux en ferme ou à l'abattoir : difficultés et solutions du projet Welfare Quality®. Inra Prod. Anim., 23, 269-284.



**NE PAS SOUFFRIR
DE FAIM OU DE SOIF**

ALIMENTATION

Indicateur : PLACE À L'AUGE ****

Evaluer les places à l'auge afin d'appréhender la satisfaction des besoins de la vache.

ÉTAT D'ENGRAISSEMENT

Indicateur : NOTE D'ÉTAT CORPOREL (NEC)

Evaluer l'état d'engraissement du quart arrière de la vache.

ABREUVEMENT

Indicateur : PLACE À L'ABREUVEMENT

Evaluer la disponibilité des équipements (abreuvoirs, bacs...) afin d'appréhender la satisfaction des besoins en eau.



**NE PAS SOUFFRIR
D'INCONFORT**

PROPRETÉ

Indicateur : NOTE DE PROPRETÉ DU POIL

Evaluer l'absence de plaques de salissures sèches sur les zones des animaux en contact avec le sol et sur la mamelle.

COUCHAGE

Indicateur : PLACE DE COUCHAGE

Evaluer l'espace de couchage disponible pour les vaches.



**NE PAS EPROUVER DE
PEUR OU DE DETRESSE**

CONFIANCE DANS L'HOMME

Indicateur : TEST D'ÉVITEMENT

Compter le nombre de vaches qui ne montrent pas de signe d'évitement.

16 INDICATEURS POUR ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE DU TROUPEAU LAITIER





**NE PAS SOUFFIR
DE DOULEURS,
DE BLESSURES
ET DE MALADIES**

ÉTAT PHYSIQUE

Indicateur : BLESSURES

Observer la présence d'abrasions, de lésions, de gonflements...

DÉMARCHE

Indicateur : BOITERIES

Évaluer la démarche altérée ou posture antalgique (= posture prise par l'animal pour soulager la douleur) des vaches.

SANTÉ MAMMAIRE

Indicateur : CELLULES SOMATIQUES

Évaluer les infections de la mamelle : concentration de cellules somatiques du lait dans le tank.

GESTION DE LA SANTÉ

Indicateur : MORTALITÉ DES VACHES

Calculer / noter la mortalité des vaches.

Indicateur : MORTINATALITÉ DES VEAUX

Calculer / noter la mortinatalité des veaux (de 0 à 48h).

Indicateur : PLAN DE GESTION DE LA SANTÉ ****

Échanger avec l'éleveur sur son plan de gestion de la santé des animaux : infirmerie, carnet sanitaire, bilan sanitaire d'élevage.

SOIN AUX VEAUX

Indicateur : PRATIQUES LORS DE L'ÉBOURGEONNAGE

Évaluer, par échange avec l'éleveur, sur les pratiques d'ébourgeonnage des veaux et le mode opératoire assurant une prise en charge de la douleur.

Indicateur : PRATIQUES DE DISTRIBUTION DU COLOSTRUM AUX VEAUX****

Évaluer, par échange avec l'éleveur, la pratique de distribution du colostrum aux veaux.



**POUVOIR EXPRIMER
LES COMPORTEMENTS
NATURELS PROPRES À
L'ESPÈCE**

ACCÈS À UNE AIRE D'EXERCICE

Indicateur : ACCÈS À UNE AIRE D'EXERCICE

Observer la possibilité pour chaque vache de se déplacer librement et d'avoir accès à une aire d'exercice.

GESTION DES ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES

Indicateur : PLAN DE GESTION DES ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXTREMES****

Appréhender les mesures prévues par l'éleveur pour la gestion des événements climatiques extrêmes (coup de chaleur, vents et humidité...).

Les indicateurs retenus sont, autant que possible, centrés sur l'animal et en cohérence avec l'efficacité technico-économique des fermes laitières. Ils répondent aux 11 principes définis par l'Organisation mondiale de la santé animale* et aux 5 libertés fondamentales**.

**** Ces indicateurs n'entrent pas dans la notation finale de BoviWell.



QUESTIONS À DANIEL PERRIN



Éleveur laitier
en Meurthe et Moselle,
et président de la
commission Science
et Technique
de l'élevage du Cniel.

VOUS ÊTES ÉLEVEUR LAITIÉ EN MEURTHE ET MOSELLE. COMMENT VOUS SITUEZ-VOUS PAR RAPPORT À LA QUESTION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL ?

Le confort et le bien-être de mes vaches, c'est mon souci de tous les jours. Je fais en sorte que mes animaux soient dans les meilleures conditions possibles. Je veille à leur bonne santé. Pour que la production de lait soit optimale tant en qualité qu'en volume, il faut que mes vaches soient bien.

COMMENT LA FILIÈRE LAITIÈRE ABORDE-T-ELLE LA QUESTION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL ?

Le bien-être animal est au cœur du métier des éleveurs. Les professionnels de la filière ont souhaité l'évaluer, et donc disposer d'indicateurs pour l'objectiver. Notre but est d'acquérir des données techniques et fiables pour faire progresser en continu les pratiques dans nos élevages.

Il faut rappeler également que la filière laitière s'est engagée, dans son plan de filière « France, Terre de Lait », à placer le bien-être animal comme l'un des engagements constitutifs du socle de la filière.

Pour cela, nous avons constitué une équipe interprofessionnelle en charge de construire ces indicateurs. Pour évaluer le bien-être du troupeau laitier, nous avons retenu des critères pour décrire leur comportement, leur santé, leur alimentation, leur logement, les pratiques et conduites des troupeaux.

**DOCUMENT RÉALISÉ
PAR LE CNIEL**

POUR PLUS D'INFORMATIONS
moninterpro@cniel.com



FranceterredeLAIT
LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE

